

Avis de constitution

SOCIETE « GARAGE EMERGENCE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER DIVO NON  
LOIN DU MARCHE, LOT : 630, 10 BP 2724 ABIDJAN 10, Lot  
630, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GARAGE EMERGENCE »

Objet :

- Mécanique automobile
- Électricité général automobile
- Électronique automobile
- Programmation automobile
- Tôlerie
- Peinture
- Tapisserie
- Import-export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens et meubles et immeubles

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER DIVO NON LOIN DU MARCHE, LOT : 630, 10 BP 2724 ABIDJAN 10, Lot 630, Ilot 0

Dirigeant(s) M TOURE MOHAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05863 du 18/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35997/GTCA/RC/2025 du 18/06/2025

